DROIT DES PARTICULIERS

Droit international de la famille : qualifier, instruire et exécuter les décisions

Un couple binational qui se sépare, un enfant retenu à l'étranger, un acte de mariage établi hors de France : la première question n'est jamais le fond mais la compétence et la loi applicable. Une erreur à ce stade rend la décision inutilisable là où elle devra pourtant produire ses effets. Quatre jours pour installer le raisonnement propre aux dossiers familiaux internationaux. Le parcours traite la compétence, la loi applicable, puis les situations les plus fréquentes : divorce international et effets patrimoniaux, déplacement illicite d'enfant, obligations alimentaires transfrontalières et circulation des actes et des décisions.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
4 jours — 28 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 3 179 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats et juristes intervenant auprès de familles installées dans plusieurs pays ainsi que les professionnels de l'état civil et du conseil patrimonial.

PRÉREQUIS
Une pratique préalable du droit de la famille interne est nécessaire pour suivre le parcours.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer la juridiction compétente dans un litige familial transfrontalier
- Identifier la loi applicable au statut personnel et aux effets patrimoniaux
- Obtenir la reconnaissance et l'exécution d'une décision étrangère
- Traiter un déplacement illicite d'enfant et engager la demande de retour
- Sécuriser le recouvrement des obligations alimentaires à l'étranger
- Apprécier la valeur d'un acte d'état civil établi hors de France

03 Programme détaillé

M1 Compétence et loi applicable

- Poser le raisonnement avant le fond
- Identifier les critères de rattachement d'un dossier familial
- Hiérarchiser les sources internationales européennes et internes
- Déterminer la juridiction compétente en cas de pluralité d'options
- Anticiper le risque de procédures parallèles dans deux États
- Atelier : Construction d'une grille de qualification appliquée au dossier d'un couple binational.

M2 Divorce et effets patrimoniaux internationaux

- Traiter la rupture d'un couple expatrié
- Choisir l'État de saisine et mesurer les conséquences du choix
- Déterminer la loi applicable au divorce et au régime matrimonial
- Traiter les biens situés dans plusieurs États
- Articuler la prestation compensatoire avec un régime étranger
- Cas pratique : Divorce d'un couple ayant vécu successivement dans plusieurs États.

M3 Enfants et déplacements illicites

- Agir vite et par la bonne voie
- Déterminer la compétence en matière de responsabilité parentale
- Engager une demande de retour et réunir les pièces utiles
- Articuler la procédure de retour avec le fond du droit de garde
- Organiser un droit de visite transfrontalier applicable
- Mise en situation : Traitement en urgence d'un enfant retenu à l'étranger à l'issue de vacances.

M4 Obligations alimentaires et recouvrement

- Faire payer au-delà des frontières
- Déterminer la juridiction et la loi applicables à la créance alimentaire
- Mobiliser les mécanismes de coopération entre autorités
- Adapter le montant aux niveaux de vie de deux États
- Suivre l'exécution et traiter les incidents de paiement
- Cas pratique : Recouvrement d'une pension auprès d'un débiteur installé hors de l'Union européenne.

M5 Actes étrangers et circulation des décisions

- Faire produire effet à un jugement
- Apprécier la validité d'un acte d'état civil établi à l'étranger
- Traiter les demandes de transcription et les refus opposés
- Obtenir la reconnaissance d'une décision rendue à l'étranger
- Conduire la procédure d'exécution et traiter les contestations
- Atelier : Analyse d'un acte de mariage étranger dont la transcription a été refusée.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 3 179 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr